

Sujet : [INTERNET] Avis sur projet d'arrêté

Date : Tue, 11 May 2021 18:03:23 +0200

De : Marion Reynaud

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin de donner mon avis dans le cadre de la consultation publique en cours concernant le déterrage des blaireaux.

J'estime en effet que cette pratique devrait être interdite : aucune justification scientifique, aucune justification économique, aucune justification éthique ou morale, bref aucune raison ne semble expliquer l'acharnement dont cette espèce est la cible.

A l'heure où l'érosion de la biodiversité s'accélère, on peut réellement s'interroger sur la vision portée par les services de l'état à travers les différents projets visant la destruction d'espèces.

Aussi il est temps de réinterroger les pratiques de loisirs qui vont à l'encontre de la préservation de notre patrimoine naturel sans que notre pays n'est rien.

Cordialement,

Marion R.